

# EN CAS D'INCIDENT, AVEZ-VOUS UN PLAN B ?



**Nos systèmes ne sont pas infaillibles.  
Cependant la prise en charge des usagers  
ne doit être ni interrompue, ni dégradée.**

Des procédures de secours décrivant les conduites à tenir en cas de défaillance du système ont été élaborées par la structure. Veillons à les connaître et suivre leurs mises à jour.

[www.esante-paysdelaloire.fr](http://www.esante-paysdelaloire.fr)

REPUBLIQUE  
FRANÇAISE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

ars  
Agence Régionale de Santé  
Pays de la Loire

santé  
CORSAIC Pays de la Loire